

CONCOURS D'ENTRÉE

FORMATION INITIALE

2021-2022

CONCOURS 2021

PARCOURS DIRECTEUR-DIRECTRICE TECHNIQUE

Epreuve rédactionnelle.

Durée : 2h00 - coefficient 1

Date de l'épreuve : lundi 19 avril 2021 de 10h45 à 12h45

Notation :

- La note est donnée sur 20.

Le présent sujet comporte 5 pages numérotées de la page 1 à la page 5. Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. S'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au surveillant de salle.

Important :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.
- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Expression écrite

1 RESUME

Réalisez un résumé du texte, d'une vingtaine de lignes environ.

2 DISSERTATION, en une trentaine de lignes

Dans quelle mesure selon vous, les membres de l'équipe technique (ou le directeur technique lui-même) sont-ils potentiellement sujets au « burnout » ? Comment le directeur technique peut-il faire en sorte de minimiser ce type de risque ?

Quand le bureau devient bourreau

Si le stress au travail s'avère relativement fréquent, le burnout en est une variation extrême qui peut mener à une issue tragique.

Le travail est-il notre pire ennemi ? Nous met-il en danger de mort ? Depuis plus d'une année, la souffrance dramatique des employés ou les suicides par dizaines de certains professionnels sont relayés par les médias. Comment en est-on arrivé à de telles souffrances ? Comment expliquer (si cela s'avère possible) qu'une détresse professionnelle puisse conduire au suicide ? Qui est responsable ? Comment améliorer les conditions de travail ? Comment aider, soigner, accompagner ou «guérir» les personnes en souffrance ? De qui doivent relever ces prises en charge ? Ces questions font l'objet de recherches scientifiques, cliniques ou expérimentales qui s'intéressent, sous différents angles, aux problèmes posés par le travail. Ainsi observent-elles les organisations des entreprises ou des administrations, les modes de gouvernance, de direction ou de management, les caractéristiques des tâches professionnelles et le psychisme des professionnels. Premier au rang des accusés, le stress professionnel. Il est évoqué pour rendre compte de l'expérience désagréable vécue dans un nombre significatif de situations de travail. Laurent, ingénieur, vient en consultation, car il se dit «superstressé» par son travail. *«Je n'ai pas une minute de repos, j'ai des tonnes de dossiers qui m'attendent, je les vois s'amonceler et je n'ai jamais assez de temps ! Que fait ma hiérarchie ? On est tous dans la même galère ! Depuis quelques mois, j'ai des difficultés de sommeil, des aigreurs d'estomac. Mon médecin m'a dit de ralentir ... Je n'y arrive pas ! Je suis stressé en*

permanence, si j'en fais moins, j'en aurai encore plus à faire !»

Une psychopathologie du stress.

Mais qu'est-ce que le stress professionnel ? Il existe une grande variété de théories sur la question. De manière consensuelle, le stress professionnel peut être considéré comme un état psychologique désagréable qui résulte du décalage ou du déséquilibre (réel ou perçu) entre des demandes professionnelles (exigences d'une tâche, latitude de décision, style d'organisation et de management...) et les possibilités d'ajustement (capacité à y répondre, salaire, cohésion ...). Dans notre exemple, le stress professionnel de Laurent est une conséquence de son impossibilité subjective et objective à faire face à des demandes toujours croissantes. Ces situations répétées provoquent un ensemble de symptômes somatiques (sommeil, digestion ...) qui sont autant de signaux d'alerte de souffrance nécessitant une prise en charge. Lorsque ces situations de stress perdurent, se chronicisent et se rigidifient, une «psychopathologie du stress» peut se développer : le burnout. C'est le cas chez Sarah, qui est psychologue et travaille depuis plusieurs années auprès de familles victimes de mauvais traitements dans un centre médicopsychologique. Elle vient en consultation car elle est stressée, tendue, épuisée et irritable. Elle pointe d'emblée le développement de ses symptômes avec les problématiques de ses patients. Elle est devenue insensible à leurs problèmes, car elle ne se sent plus capable de les gérer émotionnellement. Elle se sent vide, cynique et incompétente. Elle tente par tous les moyens d'éviter son travail.

Qu'est-ce que le burnout ? Christina Maslach et Wilmar Schaufeli (1993) le décrivent comme un syndrome tridimensionnel composé (a) d'un épuisement émotionnel (par exemple, des difficultés importantes à ressentir ou exprimer des émotions (b) d'un désinvestissement de la relation à autrui (attitudes cyniques, froides, réification de l'autre) et (c) de symptômes d'inaccomplissement ou d'inefficacité personnelle (sentiment

de perte de ses capacités professionnelles et personnelles). Initialement identifié en milieu professionnel, il ne s'y réduit pas, car on le rencontre chez des sujets non professionnels (sportifs, mères de famille, aidants naturels, etc.). Les travaux scientifiques montrent que ce n'est pas tant le travail, mais plutôt la valence négative de la relation à l'autre qui est la cause. Le burnout ne doit pas être banalisé car, en l'absence de prise en charge, il peut évoluer vers un état dépressif marqué, propice à des passages à l'acte comme le suicide. Une prise en charge est donc nécessaire.

Abdel Halim Boudoukha

Maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie.

Psychologue clinicien et psychothérapeute

In Les dossiers de Sciences Humaines Trimestriel Septembre, Octobre, Novembre 2010